



76^e session de l'Assemblée générale

6^e commission

Point 111 de l'ordre du jour

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Measures to eliminate international terrorism

New York, le 5 octobre 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Cet automne évoque le souvenir des attaques terroristes du 11 septembre, qui ont plongé le monde entier dans l'effroi. Elles ont détruit des milliers de vies et ont profondément changé nos sociétés au début de ce nouveau millénaire. La menace du terrorisme persiste, évolue et continue de se répandre, rendant la situation sécuritaire internationale toujours plus imprévisible. La Suisse condamne le plus vivement possible les récentes attaques terroristes, adresse ses condoléances aux victimes et soutient les efforts visant à leur fournir une assistance humanitaire.

Les actes de terrorisme entraînent des conséquences considérables sur la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En même temps, nous rappelons que **toute mesure de lutte contre le terrorisme se doit de respecter le droit international, en particulier les droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés**. Ce respect est le fondement même d'une lutte contre le terrorisme effective et efficace, raison pour laquelle il constitue l'un des 4 piliers de la Stratégie anti-terroriste mondiale. Le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit constitue également un principe clé de la Stratégie anti-terroriste suisse et de notre Stratégie de politique extérieure.

Il est en outre important de répéter qu'une **approche préventive** est indispensable afin de lutter efficacement et durablement contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Il est ainsi nécessaire d'agir en amont pour éliminer les conditions et facteurs sous-jacents qui amènent des individus à se radicaliser et à commettre des actes de terrorisme.

L'engagement renforcé et coordonné de tous, tant au sein des instances internationales que sur le terrain, est l'unique moyen de venir à bout du fléau du terrorisme. Cette approche multipartite est essentielle. C'est pourquoi il convient d'inclure la société civile aux efforts de l'ONU et des Etats. En effet, nous ne parviendrons pas à combattre le terrorisme sans l'appui de tous les acteurs concernés. A cet égard, nous tenons à saluer l'engagement continu et essentiel de l'ONU, notamment dans son rôle de coordination des efforts communs.

En lien avec le 7^{ème} processus de révision de la Stratégie anti-terroriste mondiale, achevé il y a peu, nous souhaitons souligner les points suivants :

Premièrement, la Suisse a défendu une approche holistique et équilibrée de la mise en œuvre des quatre piliers de la Stratégie. Nous avons mis l'accent sur **la nécessité de renforcer le premier pilier** relatif aux mesures visant à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent ainsi que **le quatrième pilier** dédié au respect **des droits de l'homme et de l'Etat de droit** en tant que bases fondamentales de la lutte anti-terroriste. La Suisse restera engagée lors des prochaines révisions en faveur du renforcement continu de ces piliers.

Deuxièmement, nous saluons le renforcement de langage relatif au **droit international humanitaire**. Les mesures anti-terroristes que nous prenons tant au niveau international que national ne doivent pas entraver nos obligations en vertu du droit international humanitaire.

Troisièmement, nous nous félicitons de l'ajout de langage relatif au rôle et à l'engagement de **la société civile** pour renforcer la mise en œuvre de la Stratégie. Toutefois, des progrès sont encore nécessaires sur ce point.

Finalement, sur initiative de la Norvège et de la Suisse, un nouveau paragraphe sur **le renforcement des mécanismes d'évaluation et de l'impact de la Stratégie** a été intégré. Néanmoins, nous regrettons la faiblesse du langage finalement adopté, en particulier le fait que l'approche fondée sur les droits de l'homme et le quatrième pilier n'ait pas été précisée.

Madame la Présidente,

Bien que certains progrès aient été réalisés ces vingt dernières années, notre lutte contre le terrorisme est une tâche continue et conjointe. La Suisse poursuivra son engagement et ses efforts, en collaboration avec tous les acteurs concernés, afin de circonscrire et d'éliminer au mieux cette menace pour nos sociétés.

Je vous remercie de votre attention.

Unofficial Translation

Madam Chair,

This autumn we remember the 9/11 terrorist attacks that horrified the entire world, destroyed thousands of lives and significantly changed our societies at the beginning of the new millennium. Terrorism is a persistent threat that has changed and grown over time, making the international security situation increasingly unpredictable. Switzerland condemns the recent terrorist attacks in the strongest possible terms, expresses its sympathy to the victims and supports efforts to provide humanitarian assistance to those affected.

Terrorist attacks have a major impact on the enjoyment of human rights and fundamental freedoms. At the same time **any counterterrorist measures must respect international law, in particular human rights, international humanitarian law and the refugee law**. This respect is the basis for countering terrorism efficiently and effectively. This is why it represents one of the four pillars of the Global Counter-Terrorism Strategy. Respect for human rights and the rule of law is also a key component of Switzerland's counterterrorism and foreign policy strategies.

It is also important to reaffirm the necessity of taking **action to prevent** violent extremism and terrorism effectively over the long term. An upstream approach is therefore required in order to eliminate the root causes and key drivers leading individuals to radicalisation and acts of terrorism.

The only way to defeat terrorism is for all actors to **strengthen their commitment and coordinate their efforts**, both in international forums and on the ground. Such a multi-stakeholder approach is essential. Civil society should therefore be included in the efforts of the UN and member states. We will not succeed in fighting terrorism without the support of all relevant actors. We would therefore like to commend the ongoing and essential work of the UN, for example in coordinating joint efforts.

In the context of the 7th Review of the Global Counter-Terrorism Strategy, which was completed recently, we wish to highlight the following:

Firstly, Switzerland defended a comprehensive and balanced approach to implementing the four pillars of the strategy. We emphasised the **need to strengthen Pillar 1** addressing measures to prevent radicalisation and violent extremism as well as **Pillar 4** on ensuring respect for **human rights and the rule of law** as the fundamental basis of the fight against terrorism. Switzerland will remain committed to ensuring that these pillars are reinforced as part of future reviews.

Secondly, we welcome the use of stronger wording in relation to **international humanitarian law**. The counterterrorism measures we take at both national and international level must not interfere with our obligations under international humanitarian law.

Thirdly, we welcome the addition of wording on the role and involvement of **civil society** in bolstering the implementation of the strategy. However, further progress is needed in this area.

Finally, at the instigation of Norway and Switzerland, a new paragraph on **strengthening the evaluation mechanisms of the strategy, including of its impact**, has been inserted. Nevertheless, we find it regrettable that the final wording adopted is somewhat weak and, in particular, that the human rights-based approach under Pillar 4 has not been fleshed out.

Madam Chair,

Although some progress has been made in the last 20 years, our fight against terrorism is an ongoing joint endeavour. In cooperation with all stakeholders, Switzerland will continue its efforts and commitment to containing and removing the threat terrorism poses to our societies.

Thank you.